



QUEL PROJET DE TERRITOIRE POUR 2035 ?

> VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCOT)

permet de définir un projet de territoire pour le Seuil du Poitou à l'horizon 2035. Il touche à l'aménagement du territoire dans les domaines de la vie quotidienne : logement, commerce, entreprises, agriculture, paysages, transports, tourisme, énergie, climat, numérique...

Autant de thèmes qui vous concernent directement.

Vous avez des questions ? Vous souhaitez nous faire part de vos remarques ? Émettre des suggestions ?



PARTICIPEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE
LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017
DE 18 H À 20 H
salle Camille Pagé
Châtelleraut